

Compte-rendu réunion de Bureau

DATE / LIEU	• Mercredi 8 janvier 2025 à 19h00 en distanciel via Zoom
Rédacteur	• BAUDU Etienne – NEVEU Sylvie
Membres présents	• ACHAR Jacky - GUERNE Clarisse - RUIZ Nathalie - MACHEFER Isabelle - REBY Isabelle - GAUME Francis - LINDEN Alain - RUMEAU Nicolas
Membres excusés	• BAUDU Etienne

1. Pôle Performance - constat et perspectives :

Effectifs 2024-2025

- Pôle Espoir Sprint : 8 sportifs – 5 femmes / 3 hommes
 - 5 sportifs sur la structure labellisée
 - 3 sportifs sur le dispositif Sport Études
- Pôle Développement : 15 sportifs – 4 femmes / 11 hommes – 8 slalomeurs / 7 sprinteurs

Gestion et fonctionnement du Pôle

Le Pôle Performance de Canoë-Kayak, géré par le CRCK Grand Est depuis 2022, comprend :

- **Pôle Espoir Sprint** : labellisé « Accession Nationale », en partenariat avec le CREPS de Nancy (aménagements scolaires, suivi médical et psychologique). Entraîneur : Pierre AUBERTIN. Depuis 2024, mise en place du dispositif Sport Études avec le CREPS pour permettre le recrutement de nos meilleurs sportifs régionaux (non listés).
- **Pôle Développement** : destiné aux étudiants engagés dans une pratique sportive intensive ou de Haut Niveau et sportifs de haut niveau non universitaires, résidants sur la métropole du Grand Nancy. Encadrement du groupe Slalom par Thibaut BLAISE (CKCNT) avec 4 séances hebdomadaires en eau vive (prestation d'encadrement de 6290€/an).

Convention avec la Métropole :

Le CRCK bénéficie de la mise à disposition gratuite du Pôle Performance et de ses équipements (subvention en nature de 33 293 € par). En contrepartie, il doit respecter les obligations suivantes :

- Vérifications annuelles des installations (gaz, chauffage, VMC, électricité, éclairage de sécurité), transmission annuelle des rapports techniques à la Métropole et suivi des prescriptions énoncées dans les rapports
- Maintenance des équipements incendie (désenfumage, extincteurs, alarme)
- Maintenance du système de chauffage et ramonage des conduits de fumée
- Souscription de garanties couvrant les locaux, équipements et responsabilités

La Métropole n'intervient sur le bâtiment que pour les réparations relevant de l'article 606 du Code civil (clos et couvert : éléments structurels essentiels à la solidité et à la pérennité du bâtiment).

Problématique :

Le bâtiment occupé par le CRCK entraîne des frais de fonctionnement élevés, estimés à 30 000 € par an. La fin du soutien financier de la FFCK (15 000 €/an) fragilise l'équilibre économique de la structure. Malgré le maintien du soutien de la Métropole, un déficit de 15 000 € reste à combler pour garantir la pérennité de l'occupation et le bon fonctionnement du site.

Au-delà de sa mission axée sur la performance sportive, le Pôle Performance joue désormais un rôle stratégique central pour le CRCK. Il accueille diverses activités essentielles : actions de formation, actions sportives, réunions, stockage de matériel.

Objectifs et perspectives :

- Maintien d'une structure régionale d'accès au haut niveau en Grand Est en Sprint : Reconstitution du Pôle Espoir Sprint dans le prochain PPF de la FFCK - Reconnaissance au niveau « Accession Nationale »
- Création d'un centre d'entraînement parallèle au Pôle Espoir (reconnaissance au niveau « Accession Territoriale ») en s'appuyant sur le dispositif Sport Études du CREPS pour favoriser le recrutement de nos meilleurs sportifs régionaux (Dispositif Sport Études déjà en place en septembre 2024)

- Maintien du Pôle Développement pour poursuivre l'accueil des étudiants engagés dans une pratique sportive intensive ou de Haut Niveau en canoë-kayak et des sportifs de haut niveau non universitaires, résidants sur la métropole du Grand Nancy
- Optimisation de l'exploitation du bâtiment pour les différentes activités du CRCK

2. Programme Sportif 2025 - U14/U15 & U18

Les documents (guide et budget prévisionnel) ont été transmis en amont par Etienne Baudu.

3 programmes :

- **Programme sportif régional « Collectif Challengers (U14/U15) »** : objectif d'accompagner leur progression vers la pratique compétitive et les équipes régionales U14/U15, tout en les préparant aux différents championnats de France.
- **Programme sportif régional « Collectif Espoirs (U18) »** : objectif d'accéder au haut-niveau et aux équipes de France.
- **Programme sportif régional complémentaire** : objectif d'impulser une dynamique sportive à l'échelle régionale (pas directement axé sur l'accès au haut niveau, s'inscrivant dans une démarche structurante, avec une coordination technique et logistique assurée par l'ETR et un accompagnement financier limité par le CRCK).

Le Bureau valide le programme sportif régional 2025 et son budget.

Les membres du Bureau soulignent la qualité des stages proposés par le CTR Etienne Baudu.

3. Programme Formation 2025

Les documents (guide et budget prévisionnel) ont été transmis en amont par Etienne Baudu.

Le Bureau valide le programme de formation 2025 et son budget.

4. Représentation du CRCK Grand Est aux différentes assemblées générales des CDCK et des clubs

Présentation du calendrier des assemblées générales dans le Grand Est, les membres du Bureau se positionnent sur les AG suivantes :

- KC Metz le 25 janvier : Jacky ACHAR
- CK Val de Sarre le 26 janvier - Grosbliederstroff : Jacky ACHAR
- CADPA Huningue : Clarisse GUERNE
- CDCK 55 le 7 février - Isabelle REBY
- NC Bouzonville - dimanche 9 février à 10h30 : Jacky ACHAR
- GESN : Clarisse GUERNE - Jacky ACHAR
- CDCK 54 le 22 mars : non défini
- AG Élective du CROS : non défini

L'assemblée générale du CDCK 57 étant fixée le même jour que la réunion du Comité Directeur (samedi 18 janvier), il n'y aura pas de représentation du CRCK GE.

5. Service civique

Robin GARCIA, jeune sportif du Pôle Espoir Canoë-Kayak, souhaite s'engager dans une mission de Service Civique.

La mission, conforme aux critères du Service Civique, est axée sur l'intérêt général en matière de développement durable :

- Intitulé de la mission de Service Civique : Ambassadeur du développement durable au sein d'une association
- Durée de la mission : 6 ou 8 mois – 24H/semaine
- Localisation de la mission : Pôle Performance Canoë-Kayak de Nancy

Le CDOS 54 gèrerait les démarches administratives, le recrutement, l'accompagnement du volontaire (formation, suivi), et les bilans de mission. Le CDOS 54 détient un agrément pour mettre à disposition des volontaires en Service Civique auprès de structures sportives (clubs et comités).

Le CRCK devra désigner un référent, fournir les moyens matériels nécessaires et verser une prestation mensuelle de 113,02€ pour couvrir repas ou transport.

Le Bureau valide la demande de service civique. L'assistante administrative est chargée de transmettre les éléments administratifs nécessaires à la constitution du dossier au CDOS 54 et d'organiser la signature du contrat début février.

6. Calendrier des réunions du Bureau

Les réunions de Bureau se tiendront les mercredis à 19h00.

Dates définies pour le 1^{er} semestre 2025 : le 26 février - le 26 mars - le 23 avril - le 21 mai - le 25 juin.

7. Divers

- Mise en place de CERFA pour les abandons de frais des membres du Bureau en 2025. Proposition validée.
- Formation remorque B96 : le CRCK GE sensibilisera les structures sur l'importance de cette formation afin de protéger les responsables de clubs.
- Élections au CROS : après deux mandats, Isabelle MACHEFER annonce qu'elle ne se représentera pas au Conseil d'Administration. Nicolas RUMEAU souhaite candidater au Conseil d'Administration.

La candidature de Nicolas RUMEAU au Conseil d'Administration du CROS est validée par le Bureau (les documents à compléter lui seront transmis par l'assistante administrative).

- Référents PSF 2025 : Sylvie NEVEU - Jacky ACHAR.
Jacky ACHAR invite les membres du Bureau intéressés à lui en faire part.